



harcèlement d'un salarié par une personne extérieure à l'entreprise

Par **perret**, le **24/03/2022** à **12:12**

Bonjour,

Un salarié est harcelé sur son téléphone professionnel par la famille d'un autre salarié qui a été licencié.

Le but étant de le faire craquer moralement et de l'obliger à quitter notre entreprise.

Que pouvons nous faire ?

Merci de votre aide

Je suis déléguée du personnel et responsable de la cellule harcèlement.

Par **miyako**, le **25/03/2022** à **09:06**

Bonjour,

Il peut porter plainte pour harcèlement moral par voie téléphonique. Il vous faut bien constituer votre dossier et enregistrer les conversations..C'est du domaine pénal..

Le syndicat auquel vous appartenez a certainement un avocat qui va pouvoir vous aider à constituer un dossier solide. Comme il s'agit d'un téléphone professionnel, il faudrait mettre l'employeur au courant car ce dernier peut agir également .L'employeur se doit de veiller à la bonne santé physique et morale des salariés.

Cordialement